



Communiqué des abbés Faure et Rioult

« Tout homme qui fait quelque chose a contre lui : ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens, beaucoup plus sévères, qui ne font rien. » (J. Clarétie)

Avant toute choses, quelques informations pour saisir que la situation continue à se dégrader. Dans certaines écoles, on en vient peu à peu à ne plus tolérer la critique envers François : « il faut voir les bonnes choses... ». En cours de doctrine, un enfant intervient : « on m'a dit que les évêques et les papes d'aujourd'hui sont proches des protestants... » Réponse de la religieuse : « vous jugez les évêques et le pape, vous ne le devez pas. »

Une Mère Générale, de passage dans une de ses maisons, parle aux filles du “bienheureux” José-Gabriel Brochero qui est un nouveau “béatifié” de François (14 septembre 2013). Comment feront les enfants pour comprendre que les “saints” de François (Jean XXIII, Jean-Paul II) ne sont pas des saints ?

Dans des maisons religieuses et des prieurés, on lit et on censure le courrier. Certains supérieurs sont de plus en plus cassant et refusent toute discussion. Beaucoup de gens ont pu apprécier l'intervention claire de M. l'abbé Rousseau sur la scandaleuse imposture de l'annonce des canonisations des mondialistes Jean XXIII et Jean-Paul II. Son indignation était légitime et normale. Mais la Maison Générale a fait savoir à M. l'abbé Rousseau qu'il n'aurait pas dû agir sous le coup de la passion !

Menzingen ne recule qu'en apparence et sous la pression.

En août 2012, Mgr Fellay nommait M. l'abbé Pierre-Marie Berthe professeur au séminaire de Flavigny. M. l'abbé de Cacqueray s'y opposa manifestant que si ce confrère avait des qualités, il avait aussi des faiblesses libérales qui le rende impropre à la formation des futurs prêtres. On passa outre ces objections ! Durant une année, ce professeur dispensa au séminaire un enseignement choquant rapporté par plusieurs séminaristes ébranlés : débats sur la nouvelle attitude à adopter envers les ralliés, méditations sur la base des encycliques de Benoît XVI et des textes de Vatican II... De plus, ce professeur n'hésita pas à s'en prendre publiquement devant les séminaristes à l'abbé de Cacqueray, le traitant à l'envie d'ultra rigide. Il fallut la pression conjuguée de plusieurs prêtres, pour que, devant la peur d'un scandale grandissant, Mgr Fellay accepte sa mutation.

Même le séminaire d'Écône, malgré la droiture de son directeur, n'est pas épargné. M. l'abbé Quilton est professeur de Morale : il justifie et applique sans problème le nouveau code. Il a été aussi désigné procureur dans le procès de M. l'abbé Pinaud : il a justifié le vol des correspondances privées réalisé par M. l'abbé Wailliez aidé de M. l'abbé Thouvenot. Plus grave encore, dans l'Acte d'accusation à l'encontre de M. l'abbé Pinaud, M. l'abbé Quilton y affirme au sujet d'un accord avec Rome : « Ce péril pour la foi, quand bien même il aurait été réel, ne permettait pas d'inciter les sujets à la rébellion. ». M l'abbé Cadiet, lui, déclare que Dignitatis humanae, compris dans les justes limites, n'est pas opposé à la Tradition...



« Qui, d'une manière ou d'une autre, favorise le modernisme, soit en quantifiant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable sera exilé, sans merci, de sa charge »
(Père N. Faesens) (1961)

La Sapinière - LaSapiniere.info

Site antimoderniste, antilibéral et antimaçonnique

<http://www.lasapiniere.info>

Le tribunal établi par Mgr Fellay pour juger M. l'abbé Pinaud l'a frappé d'une suspens a divinis... **M. l'abbé Wuilloud lui interdit de dire la messe en privé**, de confesser, de prêcher... Le juge reproche à M. l'abbé Pinaud d'avoir oser écrire dans sa dernière défense : « en raison des nombreuses concessions qu'elle a fait au Concile et aux réformes conciliaires inacceptables, à elle seule, la Déclaration doctrinale du 15 avril 2012 constitue un péril pour la foi qui légitime la révolte, car cette Déclaration doctrinale n'est pas un texte 'minimaliste', comme l'écrit Mgr Fellay dans l'éditorial de Cor Unum n° 102. »

Ne nous y trompons pas, la Maison générale n'a pas changé, elle s'est juste adaptée aux nouvelles circonstances. Le néoesprit se répand en douceur. Les apparences trompent les naïfs et rassurent ceux qui veulent être rassurés. Vous comprenez donc qu'il faut penser à l'avenir. Tant qu'un supérieur général intègre n'aura pas fait revenir la Fraternité aux principes de son fondateur, **nous devons agir.**

En conséquence, nous lançons un appel aux fidèles : Nous pensons, en 2014, nous établir en France de manière un peu structurée. Nous avons déjà quatre projets possibles. Si de votre côté, vous avez aussi des projets (Chapelle, groupe motivé, jeunes qui pensent se consacrer à Dieu, école...), n'hésitez pas à nous en faire part, en écrivant, jusqu'au 24 décembre 2013, à : **Abbé Olivier Rioult – 18 avenue des Acacias - 59320 Sequedin.**

Dans le courant de janvier, nous pourrons faire un bilan, vous visiter et, si cela est possible, prendre la meilleure décision qui soit. Qu'en ces temps de lâcheté et de mollesse, la passion de NSJC soit notre consolation et que la douceur de l'Évangile d'un Dieu qui nous a aimé au point de donner sa vie pour nous et de se faire nourriture dans notre exil nous aide à servir Dieu avec zèle et gratitude.

Bon avent et saint Noël

Les abbés J.M. Faure et O. Rioult